

Familles en transformation

Quand les modes de construction familiale se réinventent

*Jean-Paul Sanderson,
Michel Oris (éditeurs)*



Paris, 2018
ISBN 978-2-9521220-7-8

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris
(éditeurs)

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris
Éditorial

Bilampoa Gnomou-Thiombiano et Agnès Adjmagbo
Organisation et conditions de vie des ménages en milieu urbain ouest africain :
des situations masculines et féminines

Nicolas Belliot, Nicolas Rebière
Se pacser ou se marier pour acheter ?
Accession à la propriété et statut matrimonial en France

Nadine Lefaucueur
Modes de constitution et dynamiques
des configurations familiales à la Martinique

Joëlle Kabile
Conceptions de la famille et représentations de la paternité
chez des hommes martiniquais

Kamel Kateb, Guy Brunet
Les familles israélites d'Algérie au XIX^e siècle :
de l'indigénat à l'assimilation

Caroline Rusterholz
Entre tradition et émancipation,
analyse des comportements familiaux en Suisse (1955-1970)

Carole Beaugendre, Didier Breton, Stéphanie Condon
Faire couple aux Antilles : contre vents et marées ?

**Valérie Delaunay, Agnès Adjmagbo, Norbert Kpadonou, Bénédicte Gastineau, Emilien
Kokou Vignikin, Bilampoa Gnomou-Thiombiano, Soumaïla Ouedraogo**
Monoparentalité en Afrique : une réalité complexe.
Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo

Arnaud Régnier-Loilier

Trajectoires conjugales des personnes
en relation amoureuse stable non cohabitante

Florent Domergue

Portrait de familles des immigrés et des descendants :
des disparités selon les origines

Franck Temporal, Carole Beaugendre, Claude-Valentin Marie

Les familles transnationales des immigrés
de Guyane : quelles réalités ?

Mohamed Khachani

La femme marocaine en migration : du regroupement familial
à l'émigration autonome et individuelle

Robin Cavagnoud

Vulnérabilités environnementales et stratégies migratoires des familles
dans les communautés rurales de la région de Puno (lac Titicaca, Pérou)

Reto Schumacher, Aurélien Moreau

La mobilité résidentielle des personnes âgées dans le canton de Vaud

La mobilité résidentielle des personnes âgées dans le canton de Vaud

SCHUMACHER Reto*
MOREAU Aurélien*

■ Résumé

La mobilité résidentielle des personnes âgées est rarement au centre de l'attention. L'intérêt marqué par la nouvelle section de prospective de Statistique Vaud pour le thème du vieillissement démographique, ainsi que l'existence de nouveaux registres de données administratives permettant un suivi longitudinal, constituent l'occasion de mener une étude inédite sur la mobilité de la totalité des seniors du canton de Vaud, en Suisse. Ce canton comptant près de 800 000 habitants est caractérisé par une importante diversité sociodémographique et géomorphologique et par une croissance démographique importante.

Cette étude révèle, en comparaison internationale, une forte propension à la mobilité résidentielle des seniors dans le canton, malgré une situation de pénurie de logements. Les facteurs de la mobilité décelés confirment de nombreux articles portant sur le sujet : les personnes seules, les locataires, les étrangers... sont plus mobiles que la moyenne. La survenue du décès d'un-e partenaire prédispose à une forte mobilité. Au-delà de ces éléments, l'analyse spatiale des flux indique clairement que la plupart des seniors vaudois qui déménagent préfèrent rester dans leur région de résidence. Il en découle que la répartition spatiale des besoins de prise en charge des personnes âgées ne devrait pas changer, en dépit d'un volume croissant.

Mots-clés : mobilité résidentielle, seniors, appariement longitudinal, registres administratifs

Introduction

Dans les populations occidentales contemporaines, les migrations sont souvent considérées comme le premier facteur d'évolution démographique. Elles ont un effet sur la taille des populations, mais façonnent également leur composition selon des caractéristiques telles que l'âge, le sexe, l'origine, ou encore le niveau d'éducation. L'ampleur de ces effets de recomposition n'est pas toujours visible dans son intégralité, car le volume et la spatialité des flux de mobilité dépendent de l'échelle d'observation. Selon que l'on considère les mouvements entre pays, entre régions, voire entre communes, ces flux peuvent être masqués par effet d'agrégation.

* Statistique Vaud, Lausanne

Dans cette étude, nous analysons l'ensemble des mouvements spatiaux en examinant les mobilités résidentielles. Nous limitons l'étude aux personnes âgées de 65 ans et plus, un groupe d'âge dont les comportements de mobilité font rarement l'objet d'une étude particulière. Or, d'un point de vue de planification et de politique publique, la répartition spatiale des personnes âgées et son évolution dans le temps sont d'un grand intérêt. Afin de concevoir et de planifier les prestations de soins et de prise en charge de la population âgée, il est en effet nécessaire de connaître ses besoins locaux (Edmonston et Lee, 2014).

Cette contribution s'inscrit dans le premier axe de recherche assigné à la nouvelle section de prospective et d'aide à la décision de Statistique Vaud : une analyse de l'ampleur et des conséquences du vieillissement démographique. Dans cette voie, différents projets de veille prospective sont en train ou sur le point d'être menés, dans le but d'étudier la situation actuelle des Vaudois des troisième et quatrième âges, de dégager des tendances lourdes à l'œuvre et d'anticiper des avenir possibles.

Afin d'analyser les comportements résidentiels des personnes âgées, nous exploitons deux nouvelles sources de la statistique publique suisse : les registres de population d'une part et les registres des bâtiments et logement d'autre part. Appariables par des identificateurs de logement, ces deux sources se prêtent également à l'analyse longitudinale grâce à la disponibilité du numéro de sécurité sociale suisse. C'est donc une exploitation longitudinale inédite de données administratives appariées qui nous permet d'étudier différents aspects de la mobilité résidentielle des seniors vaudois. Dans un premier temps, nous proposons une brève synthèse de la recherche récente en la matière, et présentons le contexte vaudois et les données utilisées. Dans un second temps, nous discutons de l'ampleur et des déterminants de différents types de mobilité résidentielle des seniors vaudois, et analysons la spatialité des flux observés.

La mobilité des personnes âgées

La mobilité résidentielle des personnes âgées diffère de celle observée parmi les personnes d'âge actif à plusieurs égards. Tout d'abord, les seniors s'avèrent en moyenne moins mobiles que les groupes d'âge plus jeunes (Angelini et Laferre, 2011). Au-delà de 30 ans, la proportion de personnes mobiles diminue en règle générale avec l'âge, même si une recrudescence des changements de résidence peut être observée aux âges élevés (Rogers, 1988). Si certains facteurs favorisant la sédentarité ne diffèrent pas fondamentalement entre les personnes d'âge actif et les personnes à l'âge de la retraite (vivre en couple et être marié, avoir connu peu de mobilités dans le passé et être propriétaire de son logement) (Edmonston et Lee, 2014 ; Angelini et Laferre, 2011), ces dernières se distinguent des premières par les motifs de la disposition à changer de résidence. Chez les adultes d'âge actif, les trajectoires résidentielles interagissent le plus souvent avec des événements survenant dans les trajectoires familiales (mise en couple, fondation d'une famille, séparation) (Rossi, 1955 ; Courgeau, 1985) et professionnelles, alors que chez les seniors ce sont d'autres facteurs dépendant par ailleurs du type de mobilité, qui entrent en jeu (Courgeau et Lelièvre, 2003). Selon une ancienne étude de Litwak et Longino (1987), basée sur l'expérience américaine, la mobilité de longue distance serait souvent concentrée autour de l'âge de la retraite (*retirement peak*) et motivée par la recherche de confort (par exemple un climat plus doux), tandis que celle de plus courte distance augmenterait avec l'âge et s'expliquerait par des besoins croissants d'assistance et de soutien. Cette opposition entre *mobilité de retraite* (ou *mobilité choisie*) de

longue distance et *mobilité d'ajustement* (ou *mobilité contrainte*) de courte distance se retrouve également dans une contribution récente sur quatre territoires locaux français (Nowik et Bringé, 2016). Sans contredire cette division certes schématique, d'autres études récentes nuancent les motifs des déménagements intrarégionaux des seniors (Caradec, 2010 ; Angelini et Laferre, 2011 ; Edmonston et Lee, 2014 ; Zimmerli, 2016) : le désir d'un logement plus petit (*downsizing*) et éventuellement moins cher (logique économique), la recherche d'une meilleure infrastructure locale (*amenity seeking*), la recherche de contacts sociaux et le rapprochement avec amis et familles (enfants et petits-enfants) (Nowik et Thalineau, 2010), ou encore une détérioration de la santé et l'adaptation des conditions de logement. Ces motifs montrent que le changement de résidence aux âges avancés doit être compris comme une stratégie de maintien de l'indépendance dans un domicile privé.

Analysant une récente enquête sur la propension des seniors suisses à changer de résidence, Zimmerli (2016) établit un lien explicite entre la disposition à changer de résidence, le contexte spatial et le désir de rester vivre le plus longtemps possible en logement privé. Selon cette enquête, une part significative de seniors vivant en zone rurale mal dotée en infrastructures se montrent disposés à déménager en ville, notamment lorsqu'une certaine appropriation de la vie urbaine s'est faite antérieurement, soit par le travail ou les études, soit par une résidence précédente. Quant aux personnes âgées résidant en zone périurbaine, elles préfèrent en général y rester, tout comme les résidents des centres-villes qui veulent majoritairement rester en zone urbaine, notamment pour maintenir les contacts sociaux et pour profiter des infrastructures. Un déménagement à l'intérieur de la ville pour ces derniers serait envisageable, mais les tensions sur les marchés immobiliers de la Suisse urbaine exercent souvent un effet dissuasif.

Le contexte vaudois

Situé en Suisse occidentale, le canton de Vaud occupe une superficie de 3 200 km². Avec 767 000 résidents en 2015, en grande majorité francophones, il est le troisième canton suisse en termes de population derrière Zurich et Berne. Son territoire s'étend des Alpes vaudoises à l'est du canton aux crêtes du Jura vaudois à l'ouest, en passant par les rives du Lac Léman et le plateau du Mitteland. Caractérisé par une importante diversité sociodémographique et géomorphologique, il réunit des districts fortement urbanisées, des zones rurales, de même que des régions montagnardes. Parmi les régions qui le subdivisent, l'agglomération de Lausanne, réunissant la bonne moitié de la population du canton (291 000 habitants, 406 000 en incluant la couronne), contraste avec les régions montagnardes du Pays d'Enhaut et de la Vallée du Joux qui comptent moins de 12 000 habitants à elles deux. Les régions situées au bord du lac Léman peuvent être qualifiées de zone mixte. Elles hébergent l'agglomération de Vevey-Montreux (82 000 habitants) ou la partie vaudoise de l'agglomération de Genève autour de Nyon (89 000 habitants). Les régions de la Broye-Vully sont de caractère rural et font partie du plateau, alors que la région d'Yverdon réunit des zones montagnardes du Jura vaudois, la deuxième ville du canton (Yverdon-les-Bains) et des zones rurales du Plateau.

Depuis fin 2002, la population du canton progresse à un rythme de croissance annuelle supérieur à 1 % (en moyenne 1,6 %), avec un pic de 2,4 % en 2008, surtout en raison de l'immigration internationale. Grâce à l'arrivée nette de personnes majoritairement jeunes, la population vaudoise a maintenu un niveau modéré de vieillissement, avec un rapport de dépendance des personnes âgées proche de 25 % depuis 1990 (26,7 % en 2015). Le vieillissement pourrait cependant s'accélérer au cours de

ces prochaines années, et le rapport de dépendance des personnes âgées atteindre 40 % d'ici 2040 (Moreau, 2016).

Cette évolution soutenue de la population a coïncidé avec une période relativement tendue sur le marché du logement : le taux de logements vacants est inférieur à 1 % depuis 15 ans. Or, il est communément admis que c'est à partir d'un seuil de 1,5 % que le marché est équilibré.

L'appariement de données administratives

Les statistiques suisses de population et des logements ont été totalement réorganisées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) suite à l'abandon du Recensement fédéral de la population, dont le dernier a été effectué en 2000. Au niveau national, les données exploitables en termes de population proviennent, depuis 2010, d'une consolidation des données (administratives) des registres des habitants cantonaux (STATPOP) et d'une enquête par sondage censée compléter les informations des registres (Relevé structurel). Dans le canton de Vaud, le registre cantonal des habitants (RCPers) – qui est utilisé dans cette étude – regroupe les données des registres communaux des habitants (y sont inscrites toutes les personnes établies ou en séjour), conformément à la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation des registres (LHR). Ce registre RCPers contient notamment une série de données personnelles, telles la date de naissance, le sexe, l'état civil, la nationalité, le type de permis de séjour, l'adresse détaillée ou encore la date d'arrivée dans la commune.

Les données utilisables au plan suisse concernant les logements sont issues du Registre fédéral des bâtiments et logement (RegBL), qui est tenu par l'OFS depuis 2002. Quelques cantons, dont celui de Vaud, tiennent leur propre Registre cantonal de bâtiments et de logements (RCBL). Le RCBL – utilisé dans le cadre de cette étude – répertorie les bâtiments et logements de l'ensemble des communes du canton. Il contient des données de base concernant ces bâtiments – notamment la période de construction ou la catégorie de bâtiment – et ces logements – notamment la surface ou le nombre de pièces.

Cette réorganisation statistique permet de nouvelles d'approches. Ainsi, l'analyse de la mobilité résidentielle des personnes âgées effectuée ici provient de l'exploitation inédite des données appariées longitudinalement du registre cantonal des personnes RCPers. Cela est rendu possible par la présence, dans chaque état trimestriel de ce registre, du numéro AVS (Assurance-Vieillesse et Survivants), le numéro de sécurité sociale suisse ; un numéro qui est univoque¹. L'introduction d'un nouveau numéro AVS (NAVS13) neutre (qui ne permet plus de déterminer des informations) a été approuvée par le Parlement en juin 2006 avec la révision de la loi sur l'AVS, et s'est faite en lien avec l'approbation de la loi sur l'harmonisation de registres faisant de ce NAVS13 l'identificateur (NIP) dans les registres communaux et cantonaux des habitants notamment.

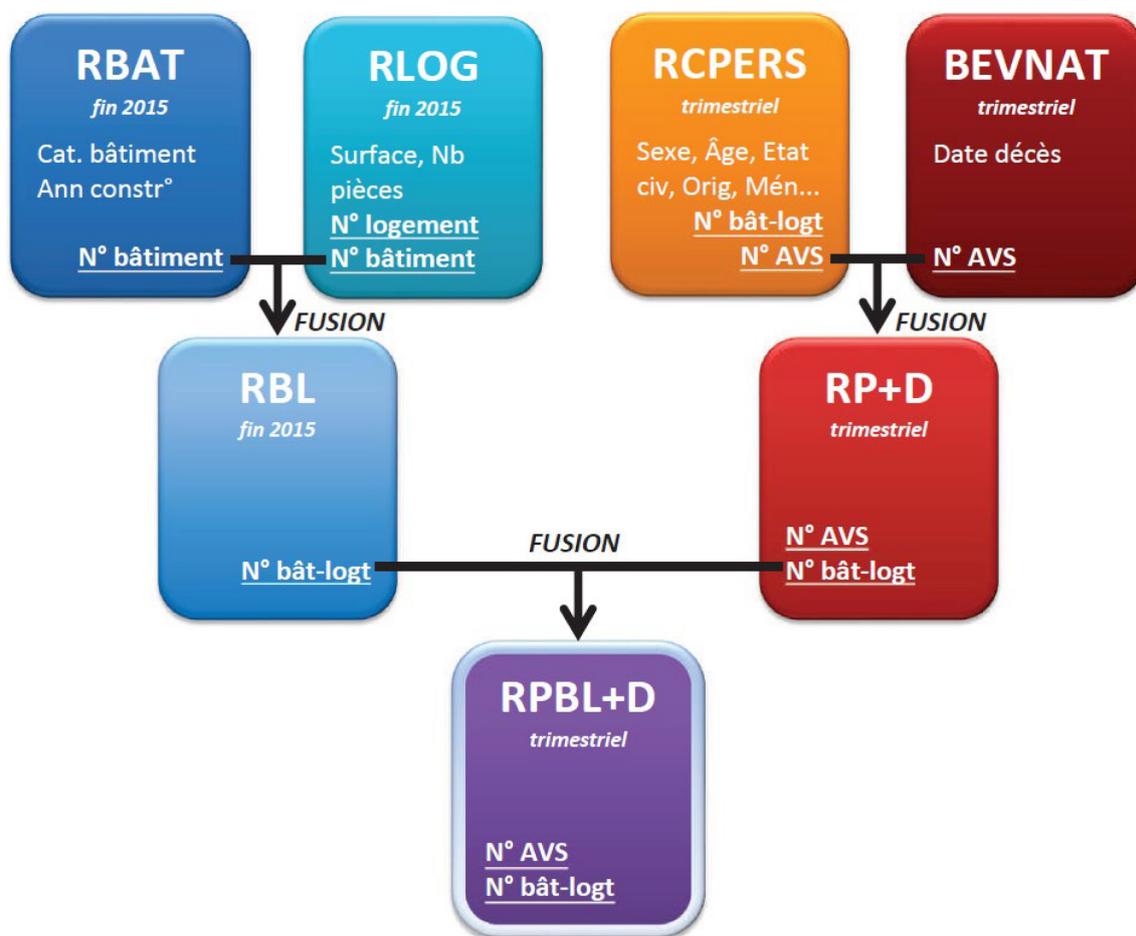
L'analyse de la mobilité des personnes a rendu nécessaire la prise en compte des décès touchant la population étudiée. Cela permet de distinguer dans le temps les raisons pour lesquelles des personnes ne font plus partie de la population : du fait d'une migration à l'extérieur du canton ou d'un décès, auquel cas il ne s'agit donc pas d'une mobilité. Les données des décès, issues de la Statistique du

¹ Il est attribué à une seule personne et ne pourra plus être réattribué.

mouvement naturel de la population (BEVNAT), ont pu être appariées avec les données de population grâce au numéro AVS.

Pour enrichir l'étude, nous avons apparié les données du RCPers avec celles du Registre cantonal des bâtiments et des logements (RCBL). Cet appariement est réalisable vu la présence, dans chacun des états de ces registres (annuels pour le RCBL), des variables « identificateur fédéral de bâtiment » (EGID) et « identificateur fédéral de logement » (EWID). L'agencement des sources de données utilisées figure dans le schéma S1.

Schéma 1. Schéma de l'appariement des données administratives utilisées



Note : P = personnes, B = bâtiments, L = logements, D = décès

Les personnes que nous suivons longitudinalement sont âgées de 65 ans et plus, font partie de la population résidente permanente² et vivent en ménages privés au 31 décembre 2012. Les personnes vivant en ménage collectif (dont les établissements médico-sociaux) ne font donc pas partie de la population étudiée. La date d'entrée en observation a été sélectionnée compte tenu du fait que les EGID/EWID n'ont été attribués aux personnes enregistrées dans le RCPERS que progressivement dans le temps : c'était le cas, pour celles appartenant à la population résidente permanente, de 67 % d'entre elles fin

² Concept Statistique Vaud, au sens du domicile légal : population suisse établie et étrangère disposant d'un permis valable un an au moins, hormis les fonctionnaires internationaux et les personnes en cours de procédure d'asile.

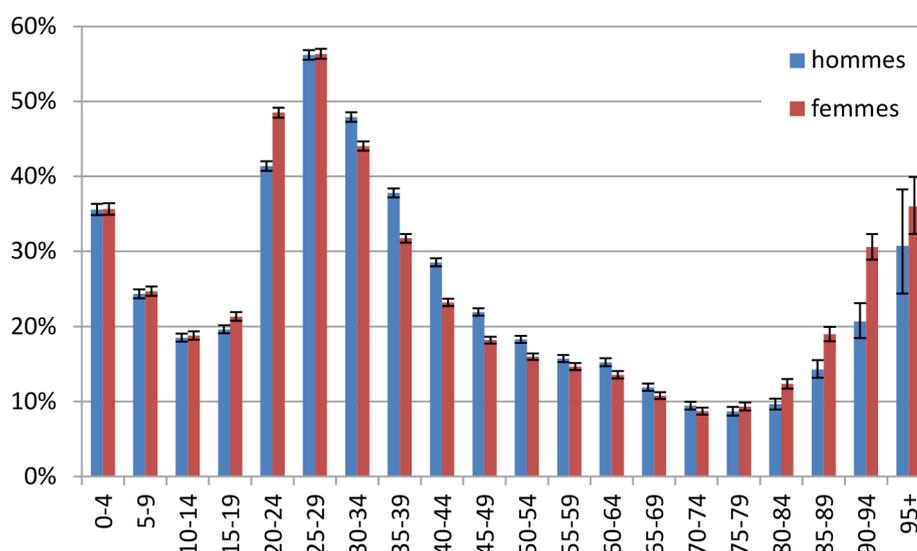
2010, 74 % fin 2011, 86 % mi 2012, et 97 % fin 2012. Ces données ne nous ont ainsi paru statistiquement exploitables qu'à compter de l'état de la population en fin d'année 2012. L'analyse porte ainsi sur la période s'étalant de fin 2012 à fin 2015.

Parmi les 113'300 personnes âgées de 65 ans et plus, faisant partie de la population résidente permanente et vivant en ménages privés au 31 décembre 2012, toutes avaient un numéro AVS. Finalement, suite aux traitements réalisés (suppression des données se référant à des personnes sans EGID/EWID ou liées à des tailles de ménage irréalistes), seule une perte de 1,0 % de l'effectif de départ est à noter. L'étude porte ainsi sur le suivi dans le temps de 112'100 personnes.

Ampleur et types de mobilité résidentielle

L'analyse longitudinale du registre cantonal de la population montre qu'entre fin 2012 et fin 2015, 11,6 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont changé de résidence. Cette valeur correspond à environ 1 % de personnes qui déménagent entre deux extractions trimestrielles, ou encore à un taux annuel d'environ 4 %. Les seniors vaudois semblent en moyenne plus mobiles que ceux du reste de la Suisse et d'une série de pays européens, où la mobilité résidentielle de la population de 50 ans et plus s'élève en moyenne à 2 % par an (Tatsirmos, 2006 ; Angelini et Laferrère, 2012).

Graphique 1. Personnes mobiles par âge et sexe, canton de Vaud, 2013-2015
(estimateur actuariel, intervalles de confiance à 95 %)

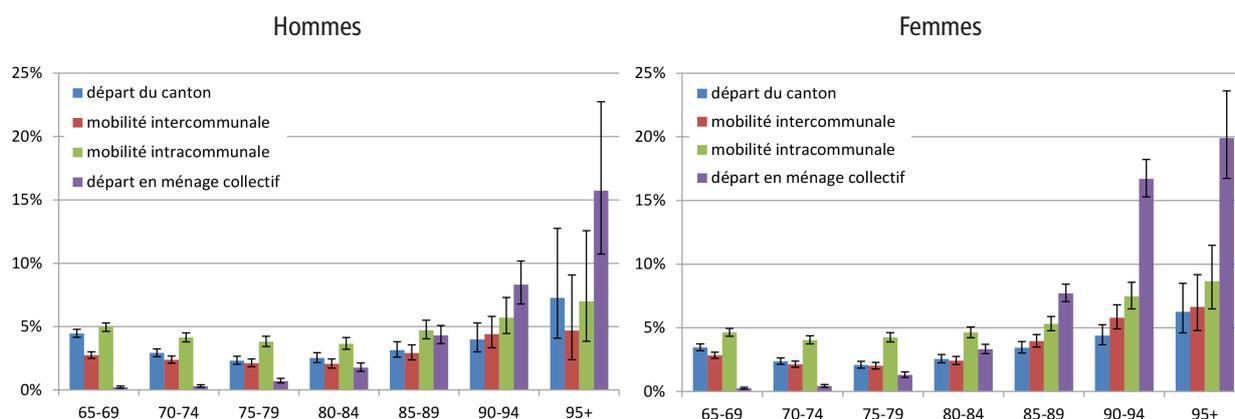


Le taux de mobilité des Vaudois de 65 ans et plus s'avère pourtant nettement inférieur à la moyenne générale du canton (26 % en trois ans). Considérant l'ensemble des âges, la mobilité résidentielle des Vaudois est rythmée par les différentes étapes du parcours de vie (G1) (Moreau et Schumacher, 2016). Elle est élevée durant la petite enfance quand la naissance d'un enfant amène les parents à chercher un logement plus adapté. Modérée entre 5 et 19 ans, la mobilité atteint un maximum de 49 % (sur une période de trois ans) entre 20 et 34 ans quand divers motifs professionnels et familiaux incitent les jeunes adultes à changer de résidence. La propension à déménager diminue ensuite progressivement

avec l'âge et atteint un minimum chez les septuagénaires (moins de 10 %). Puis, elle augmente à nouveau, quand les personnes âgées recherchent un logement plus adapté à leurs besoins. Si la mobilité des hommes et des femmes diffère peu entre 65 et 79 ans, ces dernières s'avèrent plus mobiles au-delà de 80 ans. En raison d'une longévité inférieure, les hommes peuvent souvent compter sur l'aide d'une partenaire en cas de perte d'autonomie, alors que dans la même situation, les femmes cherchent plus souvent à se rapprocher de leurs enfants et ont aussi plus souvent recours aux établissements pour personnes âgées. Parmi les seniors mobiles, les départs en établissement médico-sociaux représentent pourtant seulement 15 % des mobilités résidentielles³.

Environ un quart des personnes mobiles (26 %) quittent le canton, 22 % changent de commune et 38 % changent de résidence à l'intérieur de leur commune. Les calendriers d'âge des mobilités impliquant un départ du canton ou un déménagement intra-cantonal suivent le calendrier général caractérisé par un léger recul du risque de mobilité entre 65 ans et 79 ans et par une accélération au-delà de 80 ans. Au contraire, les départs en ménage collectif, soit en institution pour personnes âgées, sont négligeables avant 80 ans et deviennent de plus en plus fréquents par la suite (G2).

Graphique 2. Mobilités par âge, sexe et type, canton de Vaud, 2013-2015
 (estimateur actuariel, intervalles de confiance à 95 %)



Les déterminants de la mobilité résidentielle

Afin d'étudier le lien entre mobilité résidentielle et plusieurs caractéristiques individuelles, nous avons ajusté une série de modèles de régression logistique à temps discret (Allison, 2010). Ces modèles mesurent, toutes choses égales par ailleurs, les effets des variables indépendantes choisies⁴ sur le quotient trimestriel moyen de mobilité. Ce quotient indique la probabilité, pour une personne restée sédentaire depuis le début de l'observation, de déménager avant le trimestre suivant.

³ Les départs vers les établissements médico-sociaux sont certainement sous-estimés. De nombreux pensionnaires d'EMS restent en effet domiciliés dans le ménage (privé) de leur conjoint.

⁴ L'âge, le sexe, l'origine, l'état civil, le nombre de personnes par ménage, le type de bâtiment, le temps de présence dans la commune et le type de caractère urbain de la commune.

Les personnes mariées sont plus sédentaires

Les modèles multivariés confirment le rôle stabilisateur du mariage, les personnes célibataires et veuves étant respectivement 26 % et 34 % plus mobiles que les personnes mariées. Si le lien entre état civil et mobilité résidentielle se retrouve dans les quatre types de mobilité distingués, il est particulièrement marqué pour la mobilité intra-communale et les départs en ménage collectif : les personnes non mariées sont plus de deux fois plus nombreuses à partir vivre en établissement médico-social. De manière générale et indépendamment de l'état civil, les données à disposition indiquent d'ailleurs que ce sont les personnes vivant dans un ménage de deux personnes (le plus souvent des couples) qui s'avèrent les moins mobiles. Pour tous les types de mobilité considérés, le risque est maximal parmi les personnes vivant dans un ménage de trois personnes ou plus.

Plus on reste, moins on bouge

La propension à déménager est aussi fortement liée à la durée de séjour dans la commune. Autrement dit, plus une personne est sédentaire, moins elle est disposée à changer de résidence. Toutes choses égales par ailleurs, les seniors habitants dans leur commune depuis moins de 5 ans sont plus de deux fois au risque de déménager que ceux installés depuis 20 ans ou plus. Ces résultats sont cohérents avec l'attachement au lieu de vie des personnes qui progresse avec la durée de résidence (Thomas, 2011). Parmi les personnes avec une durée de séjour comprise entre 5 et 9 ans révolus, le quotient de mobilité est accru de 70 %. Sans surprise, ce lien s'observe surtout pour les mobilités extra-cantonale et inter-communale.

Les résidents de maisons individuelles sont moins mobiles

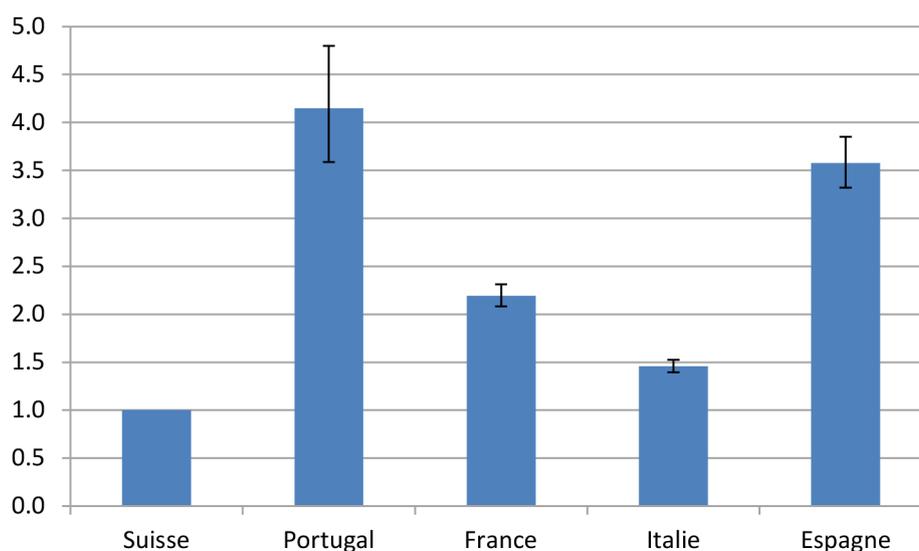
Notre analyse confirme également la plus grande sédentarité des propriétaires, tant décrite dans la littérature (Rossi, 1955 ; Clark et Dieleman, 1996 ; Helderman *et al.* 2004). Si nous ne pouvons pas distinguer tel quel les propriétaires des locataires, nous pouvons néanmoins faire la distinction entre les résidents de maisons à plusieurs logements et les personnes vivant en maison individuelle, le plus souvent des propriétaires. Ces dernières s'avèrent en moyenne 33 % moins mobiles que les premiers, et cette relation s'observe surtout pour la mobilité à l'intérieur de la commune. En nous inspirant de Speare (1970), nous avons également croisé le type de logement avec la durée de résidence dans la commune actuelle. Le modèle ajusté pour l'ensemble des types de mobilité montre que cet effet stabilisateur de la vie en maison individuelle (ou de la propriété immobilière) est maximal pendant les 5 premières années de résidence et qu'il s'estompe quelque peu par la suite.

Les étrangers quittent plus souvent le canton

Si l'on considère l'ensemble des mobilités, les personnes étrangères semblent être plus à risque de mobilité résidentielle (+21 %). Cette association s'explique toutefois essentiellement par les départs du canton, bien plus fréquents parmi les personnes de nationalité étrangère. Un modèle distinguant de manière plus détaillée l'origine des individus fait ressortir une propension de mobilité extra-cantonale particulièrement élevée parmi les ressortissants portugais et espagnols (G3). Les ressortissants

de France et d'Italie sont nettement plus à risque de quitter le canton de Vaud que les Suisses, mais s'avèrent clairement plus sédentaires que les Espagnols et les Portugais. Ces derniers se caractérisent par une forte tendance à rentrer au pays en comparaison avec les autres collectivités étrangères (Fibbidir, 2010). À la lumière d'une étude récente sur les mobilités transnationales de ressortissants italiens, espagnols et portugais vivant à Genève et à Bâle (Bolzman *et al.*, 2016), on peut aisément faire l'hypothèse que ces mouvements correspondent majoritairement à de retours au pays d'origine. Nos résultats semblent d'ailleurs confirmer l'un des constats de l'étude citée, à savoir que la fréquence des retours au pays après la retraite est liée à l'ancienneté de l'immigration d'une communauté nationale. Autrement dit, plus une immigration est ancienne, plus une communauté d'expatriés a eu le temps de se former dans le pays d'accueil, et plus ses membres restent dans leur pays d'adoption. Notons que l'origine des personnes ne semble pas affecter le risque de mobilité intracantonale (que ce soit la mobilité inter- ou intra-communale), et que les départs en EMS sont plus fréquents parmi les Suisses.

Graphique 3. Risque trimestriel de départ du canton par nationalité (par rapport aux Suisses = 1)
 (rapports de risque ajustés pour l'âge, le sexe, l'état civil, le nombre de personnes par ménage, le type de bâtiment, le temps de présence dans la commune et le type de caractère urbain de la commune, intervalles de confiance à 95 %)



La perte du partenaire augmente la mobilité résidentielle

L'interdépendance manifeste, notamment parmi les jeunes adultes, entre parcours familiaux, carrières professionnelles et trajectoires résidentielles met en évidence l'apport de la perspective du parcours de vie dans la compréhension des comportements résidentiels (Mulder et Hooimeijer, 1999 ; Clarke et Davis Withers, 2007 ; Rabe et Taylor, 2010). S'il est évident que chez les personnes âgées, la trajectoire résidentielle est moins liée à l'activité professionnelle, il y a des événements familiaux tels que le départ du foyer du dernier enfant corésident (Angelini et Laferrère, 2012) ou le décès du conjoint ou du partenaire (Litwak et Longino, 1987 ; Chevan, 1995 ; Bonnet *et al.*, 2010) dont les effets sur le comportement résidentiel sont documentés.

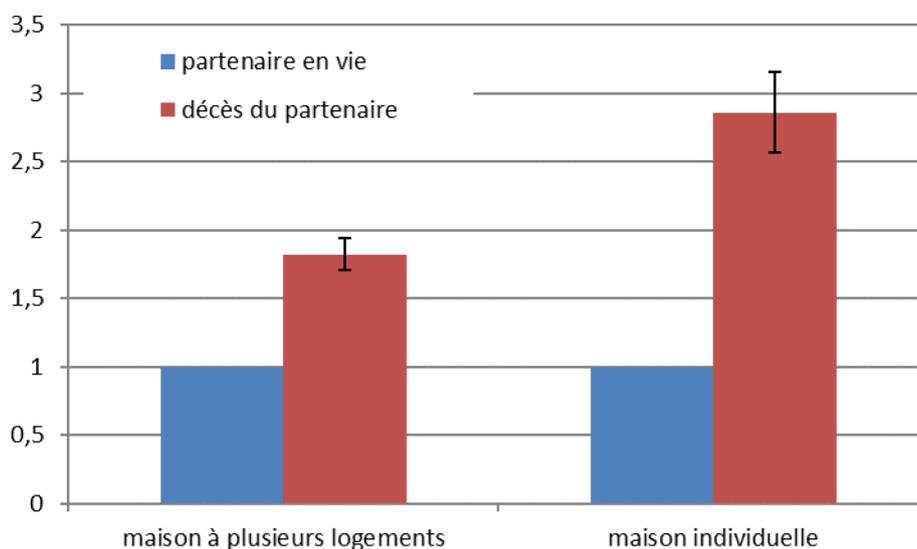
Notre analyse de l'effet du veuvage (ou plus précisément du décès du partenaire) sur le risque de mobilité résidentielle de l'époux survivant se limite aux ménages composés de deux personnes âgées de

65 ans et plus. Le registre cantonal des personnes ne nous informant pas sur les relations de parenté entre membres de ménage, nous sommes contraints de faire l'hypothèse que ces ménages sont des ménages de couples (mariés ou pas). Les données du Relevé structurel (2011-2013) confirment cette hypothèse en montrant que ces ménages hébergent un couple dans plus de 98 % des cas.

Nous modélisons cet effet de la perte du partenaire en incluant dans nos modèles de survie une variable indicatrice dépendant du temps. Les résultats montrent que, toutes choses égales par ailleurs, le risque de mobilité résidentielle du partenaire survivant double suite au décès de son conjoint. L'effet s'avère particulièrement important pour la mobilité intercommunale et pour les départs en EMS (+ 150 %) et moins fort pour la mobilité intra-communale. Ces résultats semblent indiquer que les personnes survivantes ne cherchent pas seulement à adapter leur logement aux nouveaux besoins, mais qu'elles cherchent également à se rapprocher de leurs proches.

Une association décrite dans la littérature (Herbers *et al.*, 2014) se retrouve également dans le canton de Vaud : l'effet du décès du partenaire sur le risque de mobilité résidentielle est plus prononcé parmi les personnes vivant en maison individuelle (le plus souvent des propriétaires). Si le risque de déménager augmente de 80 % chez les survivants habitant dans une maison à plusieurs logements, il augmente de 180 % chez les personnes survivantes résidant en maison individuelle (G4). Cela signifie que l'effet stabilisateur de la vie en maison individuelle est annulé lors du décès du partenaire.

Graphique 4. Risque trimestriel de mobilité des survivants après le décès du partenaire par rapport aux personnes vivant en couple (=1), selon le type de bâtiment (rapports de risque ajustés pour l'âge, le sexe, l'état civil, le type de bâtiment, le temps de présence dans la commune et le type de caractère urbain de la commune, intervalles de confiance à 95 %)



La spatialité des mobilités résidentielles

L'analyse des déterminants de la mobilité résidentielle des personnes âgées doit nécessairement être complétée par l'étude des flux spatiaux que reflètent ces déménagements. Nous nous penchons d'abord

sur les risques de mobilité par type de commune, puis croisons origines et destination dans différentes tables de mobilité.

Les personnes vivant en commune rurale sont plus mobiles

Les modèles de survie mettent en évidence que les seniors des communes rurales (sans caractère urbain) sont les plus mobiles. Comparé aux résidents des centres et des couronnes d'agglomération intérieures, leur risque de mobilité s'avère respectivement de 24 % et 32 % plus élevé. Contrairement à notre attente, cette mobilité accrue dans les communes rurales s'explique pourtant essentiellement par une forte propension de mobilité intra-communale, le risque de mobilité intercommunale étant nettement plus élevé en zone périurbaine. Ce résultat réfute au moins partiellement l'hypothèse de recherche d'infrastructures postulant des flux de seniors des campagnes vers les villes. Notons que le risque de départ en institution est de loin le plus important parmi les résidents des centres villes.

Les personnes âgées quittent rarement leur district

La relation entre district d'origine et district de destination des personnes mobiles à l'intérieur du canton (mobilités inter- et intra-communale) est nette : les personnes âgées quittent rarement leur district de résidence. Le pourcentage de personnes restant dans leur district varie ainsi entre 65 % dans l'Ouest lausannois et 91 % dans le Jura- Nord Vaudois. Ce phénomène est étroitement lié à la tendance des seniors à déménager à l'intérieur de leur commune (dans 63 % des mobilités intra-cantonales en excluant les départs en EMS). Quand on croise origine et destination des individus ayant changé de commune (mobilité intercommunale), l'image se nuance quelque peu : seulement 20 % des seniors du district de Lausanne restent dans leur district quand ils changent de commune, une part importante s'installant dans la ceinture élargie de l'agglomération lausannoise (Ouest lausannois et Lavaux-Oron). Les personnes mobiles du district du Gros-de-Vaud sont également nombreuses à changer de district, en privilégiant à la fois des communes de l'agglomération lausannoise et des régions plus périphériques. À l'opposé, les résidents des districts vaudois plus périphériques (Jura-Nord vaudois, Nyon, Broye-Vully) semblent davantage rester dans leur district, même quand ils changent de commune.

Les seniors contribuent à la périurbanisation

La table de mobilité T1 permet d'affiner l'analyse des destinations. À nouveau, cette dernière se limite aux personnes mobiles ayant changé de commune à l'intérieur du canton et exclut les départs en institution. Elle distingue les 7 catégories de la typologie de l'espace à caractère urbain de la Confédération (OFS, 2014) et explore donc les mouvements entre différents types de commune. Dans la première catégorie (1) on trouve ainsi non seulement la ville de Lausanne, mais également celles d'Yverdon-les-Bains (29 000 habitants), de Montreux (26 000 habitants) et de Vevey (19 000 habitants). Les communes de la deuxième catégorie forment la couronne intérieure de ces trois agglomérations (Montreux et Vevey formant une agglomération commune), et celles de la quatrième catégorie les couronnes extérieures (y compris celle de l'agglomération de Genève qui déborde dans le canton de Vaud). Les 12 communes de la troisième catégorie forment deux centres secondaires (autour de Nyon et de Gland) dans la couronne extérieure de l'agglomération de Genève.

Tableau 1. Origine et destination des mobilités résidentielles intercommunales.
Répartition des destinations selon la catégorie d'origine

Origine	Destination							(n)
	1	2	3	4	5	6	7	
1	13 %	44 %	1 %	24 %	5 %	1 %	12 %	567
2	29 %	41 %	1 %	18 %	3 %	1 %	7 %	977
3	4 %	9 %	46 %	31 %	5 %	2 %	4 %	196
4	17 %	22 %	7 %	39 %	4 %	1 %	9 %	796
5	21 %	15 %	3 %	29 %	16 %	2 %	14 %	181
6	15 %	19 %	0 %	17 %	2 %	15 %	33 %	48
7	14 %	8 %	1 %	21 %	6 %	11 %	39 %	321
(n)	591	904	174	813	148	71	385	3 086

Remarque : Le total en ligne est de 100 %

Type de commune	
1	commune-centre d'agglomération (ville-centre)
2	commune-centre d'agglomération (centre principal)
3	commune-centre d'agglomération (centre secondaire)
4	commune de la couronne d'agglomération
5	commune multi-orientée
6	commune-centre hors agglomération
7	commune rurale sans caractère urbain

Cette table met en évidence l'attraction qu'exerce la zone périurbaine (types 2 et 4) qui reçoit plus de la moitié (57 %) des seniors changeant de commune de résidence, alors même que cette zone abrite 48 % de la population vaudoise. On peut en conclure que les seniors ont un lien particulier avec les régions périurbaines, qui est toutefois moins intense que pour les classes d'âge actif (Van den Hende, 2015). Le solde migratoire des seniors est toutefois négatif pour le type 2. Plus globalement, les personnes âgées ont tendance, sous l'angle du solde migratoire intercommunal (au sein du canton), à privilégier les communes rurales et les villes-centres d'agglomération au détriment des couronnes d'agglomération.

Au-delà de ce constat général, on observe un échange important entre les communes-centres et leurs agglomérations intérieure et extérieure. De façon similaire, les résidents des zones rurales (7) et des centres locaux (6) semblent privilégier les communes non urbaines, même si une minorité non négligeable décide de s'installer en ville ou dans une commune d'agglomération.

Conclusion

Cette étude inédite met bien en évidence le potentiel des nouvelles données administratives suisses. Un identificateur individuel unique permet en effet d'apparier longitudinalement les relevés trimestriels des registres de population et c'est à l'aide d'identificateurs de bâtiment et de logement qu'une analyse de la mobilité résidentielle peut être réalisée. Dans le canton de Vaud, où une base légale autorise l'appariement des sources statistiques, les données fiscales pourront aussi être utilisées afin de définir des profils socio-économiques et d'enrichir ainsi l'analyse sociodémographique⁵.

Notre étude de la mobilité résidentielle des seniors vaudois révèle une propension à déménager assez élevée en comparaison internationale, et cela en dépit des contraintes actuelles pesant sur le marché du logement (le taux de logements vacants est inférieur à 1 % depuis 15 ans). L'analyse des déterminants du risque de mobilité confirme largement les associations documentées dans la littérature : la vie en couple et le mariage, une faible fréquence de déménagements dans le passé et la propriété du logement ont un effet stabilisateur sur les personnes âgées. Nos résultats soulignent également l'importance de considérer différents types de mobilité résidentielle : répondant à différentes motivations, les départs du canton, les mobilités intercommunale et intra-communale, tout comme les départs en institution médico-sociale sont diversement corrélés avec le profil sociodémographique des individus et se répercutent d'une manière différenciée sur la spatialité des flux engendrés.

L'analyse spatiale de ces flux fait clairement ressortir que la plupart des seniors vaudois préfèrent rester dans leur région de résidence, si possible même dans leur commune. Cela signifie qu'il n'y a pas de regroupement des personnes âgées dans le canton de Vaud. C'est un constat important. Il en découle que la répartition régionale et locale des besoins de prise en charge ne devrait pas changer à court terme, même si son volume, lui, augmentera.

Références

- Allison P. 2010. *Survival analysis using SAS. A practical guide*. 2nd edition. Cary, NC : SAS Press.
- Angelini V., Laferrère A. 2012. Residential mobility of the European elderly. *CESifo Economic Studies*, 58(3) : 544-569.
- Bonnet C., Gobillon L., Laferrère A. 2010. The effect of widowhood on housing and location choices. *Journal of Housing Economics*, 19(2) : 94-108.
- Bolzmann C., Kaeser L., Christe E. 2016. Transnational mobilities as a way of life among older migrants from southern Europe. *Population, Space and Place (in press)*.
- Caradec V. 2010. Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche. *Vieillesse de la population et habitat. Espace populations sociétés*, 2010-1 : 29-40.
- Chevan A. 1995. Holding On and Letting Go: Residential Mobility During Widowhood. *Research on Aging*, 17(3): 278-302.

⁵ Les premières études transversales viennent d'être publiées : Kaeser *et al.* (2017) et Gay (2017).

- Clark W.A.V., Davis Withers S. 2007. Family migration and mobility sequences in the United States: Spatial mobility in the context of the life course. *Demographic Research*, 17(20) : 591-622.
- Clark W.A.V., Dieleman F. 1996. *Households and housing. Choice and outcomes in the housing market*. Centre for urban policy research : Rutgers State University of New Jersey.
- Courgeau D. 1985. Interaction between spatial mobility, family and career-life cycle : a French survey. *European Sociological Review*, 1(2) : 139-162.
- Courgeau D., Lelièvre E. 2003. Les motifs individuels et sociaux des migrations. In Caselli G., Vallin J., Wunsch G sous la dir. *Démographie : analyse et synthèse*. Tome IV. Les déterminants de la migration, pp. 147-169.
- Edmonston B., Lee S. M. 2014. Residential mobility of elderly Canadians : Trends and determinants. *Canadian Journal of Aging / La Revue canadienne du vieillissement*, 33(4) : 378-399.
- Fibbi R. (dir.) 2010. Les Portugais en Suisse. Berne: Office fédéral des migrations
- Gay B. 2017. Baisse significative du revenu lors du passage à la retraite. *Numerus – courrier statistique*, 34(10) : 1-4.
- Helderman A., Mulder C.H., van Ham M. 2004. The changing effect of home ownership on residential mobility in the Netherlands, 1980-98. *Housing Studies*, 19(4), 601-616.
- Herbers D. J., Mulder C.H., Modenes J.A. 2014. Moving out of home ownership in later life : the influence of the family and housing careers. *Housing Studies*, 29(7).
- Kaeser L. *et al.* 2017. Rapport social vaudois. Lausanne : Département de la santé et de l'action sociale.
- Litwak E., Longino F. 1987. Migration patterns among the elderly. A developmental perspective. *The Gerontologist*, 27(3): 266-272.
- Moreau A. 2016. *Perspectives de population 2015-2040. Vaud et ses régions*. Lausanne : Statistique Vaud.
- Moreau A., Schumacher R. 2016. Mobilité : en trois ans, un quart des Vaudois déménagent. *Numerus – courrier statistique*, 33(9) : 1-4.
- Mulder C., Hooimeijer P. 1999. Residential relocations in the life course. *Population Issues*, 159-186.
- Nowik L., Thalineau A. 2010. La mobilité résidentielle au milieu de la retraite : un cadre spatial structurant lié à des configurations sociales. *Espace populations sociétés*, 2010-1 : 41-51.
- Nowik L., Bringé A. 2016. Déménager après 55 ans : mobilité de retraite et mobilité d'ajustement. Le cas de quatre territoires locaux. *Cahiers de démographie locale*, 2013/14 : 51-85.
- OFS 2014. *L'espace à caractère urbain en Suisse en 2012. Une nouvelle définition des agglomérations et d'autres catégories d'espace urbain*. Neuchâtel : OFS.
- Rabe B., Taylor M. 2010. Residential mobility, quality of neighbourhood and life course events. *Journal of the Royal Statistical Society, (Series A)* 173(3) : 531-555.
- Raymer J., Rogers A. 2006. Applying Model Migration Schedules to Represent Age-Specific Migration Flows. *IBS Working Paper*, University of Colorado.
- Rogers A. 1988. Age Patterns of Elderly Migration : An International Comparison. *Demography*, 25(3) : 355-370.
- Rossi P.H. 1955. *Why families move*. Glencoe : The Free Press.
- Speare A.J. 1970. Home ownership, life cycle stage, and residential mobility. *Demography*, 7(3) : 449-458.
- Tatsiramos K. 2006. Residential mobility and housing adjustment of older households in Europe. *IZA Discussion Paper*, No. 2435.

- Thomas M-P. *et al.* 2011. Choix résidentiels et modes de vie dans l'agglomération franco-valdo-genevoise. Laboratoire de Sociologie Urbaine, École Polytechnique Fédérale de Lausanne.
- Van den Hende A. 2015. Settling and dwelling in the Swiss peri-urban areas : residential trajectories and life course events. Doctoral thesis, University of Geneva.
- Zimmerli J. 2016. Wohnmobilität im Alter – ein zukunftsfähiger Ansatz für die Siedlungsentwicklung nach innen ? *disP – The Planning Review*, 52(3) : 61-72.